

Livry-Info

LE MOT DU MAIRE

Voici venu le temps de la rentrée.

Les différentes informations contenues dans ce nouveau bulletin trimestriel montrent que vos élus ne sont pas restés inactifs cet été pour la préparer.

Une nouvelle année scolaire, l'organisation de la collecte du verre, les travaux d'aménagement de la rue des Chanois, la mise en place d'une permanence mensuelle de la mairie au Foyer-Résidence, la grande journée "bric à brac" avec toutes les associations locales, autant d'événements qui jalonnent la vie municipale de ces prochains jours.

Les commissions municipales et extra-municipales se réunissent et, à travers elles, se préparent de nouveaux projets qui contribueront à améliorer notre cadre de vie.

Dans cette période difficile où les problèmes, économiques en particulier, nationaux ou internationaux envahissent notre vie quotidienne, il est de notre intérêt à tous de retrousser nos manches et d'œuvrer, chacun à la mesure de ses moyens, à un avenir meilleur pour tous, à commencer par celui de notre village.

*Le Maire,
Claude Forthomme*

LIVRY D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

"Notre histoire, c'est notre mémoire", affirme François Mitterrand. L'équipe municipale de Livry en est depuis longtemps persuadée.

Dans la concertation, elle propose la fête du 9 octobre. Pour créer un lien avec le passé, et permettre aux enfants de retrouver leurs racines, elle tente de réunir les objets qui ont assuré la survie d'un Livry rural.

L'équipe municipale a aussi ses francs-tireurs en la matière. Romain Valembois n'hésite pas à jouer l'explorateur des vieilles pierres et aide le propriétaire du terrain, M. Ten Have, à dégager des broussailles les ruines du four à chaux. Il a présenté au conseil de superbes photos de cette construction.

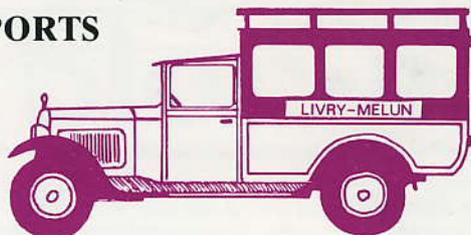
Philippe Bailly, lui, joue volontier au grand reporter : il réussit la photo unique, événementielle : le T.G.V. en gare de Livry. Voilà un nouveau fleuron pour les archives du village. Événementielle, elle l'est doublement, cette photo. Depuis le 25 septembre 1983, la voie spéciale T.G.V. est ouverte à l'est de Melun et enlève au regard des Livryens ce magnifique engin né de l'art et de la technique.

Cette espèce d'immense ruban orange n'épaulera plus la robe automnale du grand marronnier. Mais grâce à la photographie, la petite gare qui n'en revenait pas est fixée pour la postérité en compagnie du géant du rail.

O. R.



TRANSPORTS



1) Pour les scolaires

La compagnie de transport assurant la desserte de Melun par la ligne n° 8 a décidé d'interrompre ce service pour cause de non-rentabilité. Cette liaison était empruntée par nos enfants scolarisés dans les lycées et collèges de Melun. Devant cet état de fait la municipalité se devait de réagir et, en collaboration avec la ville de Vaux-le-Pénil et les services de la Direction Départementale de l'Équipement, un appel d'offres a été lancé pour que cette navette indispensable vers Melun continue d'être assurée.

Cet appel d'offres a abouti favorablement et permis la mise en place d'un circuit journalier qui fonctionne depuis le jour de la rentrée. Les horaires en sont les suivants :

MATIN

| | |
|--|------|
| Livry — Gare S.N.C.F. | 7.25 |
| Livry — Place de l'Eglise | 7.27 |
| Livry — Maison de Retraite | 7.29 |
| Livry — R. de Vaux/La Rochette | 7.31 |
| Vaux-le-Pénil — C.E.S. Mare-aux-Champs | 7.38 |
| Almont — Collège P.-Brossolette | 7.41 |
| Melun — Mail Gaillardon | — |
| Melun — Lyc. J.-Amyot (Rte Meaux) | 7.50 |
| Melun — Lyc. Branly (Pl. 3 Horloges) | 7.52 |
| Melun — Lyc. Melun-Nord (Rte Corbeil) | 7.55 |

SOIR

| | | |
|--|-------|-------|
| Melun — Lyc. Melun-Nord (Rte Corbeil) | 12.35 | 17.30 |
| Melun — Lyc. Branly (Pl. 3 Horloges) | 12.40 | 17.40 |
| Melun — Lyc. J.-Amyot (Rte de Meaux) | 12.45 | 17.45 |
| Melun — Mail Gaillardon | — | — |
| Almont — Collège P.-Brossolette | 12.49 | 17.49 |
| Vaux-le-Pénil — C.E.S. Mare-aux-Champs | 12.54 | 17.54 |
| Livry — Rte de Vaux/La Rochette | 12.58 | 17.58 |
| Livry — Maison de Retraite | 12.59 | 17.59 |
| Livry — Place de l'Eglise | 13.00 | 18.00 |
| Livry — Gare S.N.C.F. | 13.02 | 18.02 |

* mercredi et samedi; ** sauf mercredi et samedi

En complément de ce service, des négociations sont actuellement en cours afin d'assurer un deuxième ramassage le soir qui permettrait notamment aux élèves de Melun-Nord de ne pas perdre une heure à attendre le car. Nous vous informerons de la suite donnée à ces négociations.

2) Ligne régulière

Dans le précédent numéro de Livry-Info, nous vous informions qu'une enquête serait réalisée concernant les besoins de la population en matière de transport vers l'agglomération melunaise.

L'analyse des réponses en notre possession permet d'affirmer que la demande existe. Nous avons pris contact avec un transporteur qui doit vous faire parvenir à la fin de ce mois une étude avec offre de prix et horaires. Cette compagnie a également demandé à la commune une garantie de recette pour assurer la desserte de cette ligne. La municipalité est prête à donner cette garantie de recette pour une période d'essai de six mois.

Donc, si toutes les personnes qui ont montré leur intérêt lors de l'enquête et ont répondu favorablement empruntent régulièrement cette liaison lorsqu'elle aura été mise en place, nous sommes en mesure d'assurer la continuité de ce service transport. Une information vous sera donnée dès l'aboutissement de la négociation avec le transporteur.

C. G.

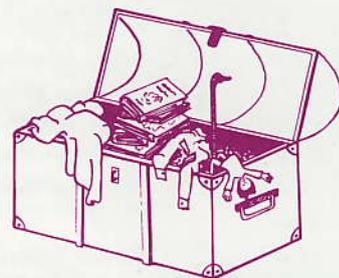
Nouvel horaire du car pour les jours de marché (mercredi et samedi) :

| DEPART | | RETOUR | |
|--------------------|------|--------------------|-------|
| Place de l'Eglise | 9.10 | Gare S.N.C.F. | 11.30 |
| Maison de Retraite | 9.12 | Mail Gaillardon | 11.38 |
| Rte de Vaux | 9.15 | Rte de Vaux | 11.47 |
| Mail Gaillardon | 9.30 | Maison de Retraite | 11.50 |
| Gare S.N.C.F. | 9.40 | Place de l'Eglise | 11.52 |

Stationnement

Pour faciliter la circulation et améliorer la sécurité dans notre village, le stationnement sera interdit rue de Vaux dans le virage à angle droit entre le N° 32 et le N° 41. Tous les riverains comprendront la nécessité de cette décision vu la difficulté à circuler lorsqu'une voiture y stationne et le danger pour les piétons forcés de descendre sur la chaussée.

LIVRY BRIC A BRAC



Le 9 octobre aura lieu la grande journée **Livry bric à brac** organisée par la Commission d'Animation avec l'aide des associations de la commune.

Il s'agira, comme vous l'expliquait le papier que vous avez trouvé dans votre boîte aux lettres, de venir sur la place pour vendre, ou échanger, tout ce qui encombre votre cave ou votre grenier : livres, jouets, meubles, bibelots, collections, outils, matériaux, etc. Pour un prix modique, ils peuvent intéresser votre voisin. Aucun droit ne sera perçu et le produit intégral de la vente vous reviendra. Donc, le dimanche 9 octobre à partir de 10 h 30, venez étaler vos "trésors" sur la place, des tables y seront à votre disposition.

En même temps, à la Villa du Nil, se déroulera la **bourse aux vêtements** du Bureau d'Aide Sociale.

Grâce aux personnes possédant des objets, des outils, des photos ou autres documents sur la vie de Livry autrefois, et qui voudront bien les prêter pour cette occasion (s'adresser à Mme Radenac, 44, rue de Melun, 068.01.16, ou M. Valembois, 1, rue de la Garenne, 068.67.22), nous organiserons un petit "**Musée du Vieux Livry**" pour que les nouveaux habitants et les enfants en sachent un peu plus sur l'histoire de leur village.

Le côté fête de cette journée sera assuré par les jeux qui seront organisés tout au long de l'après-midi dans la cour du restaurant scolaire, le parc Dumaine et sur la place (pêche, quilles, lapinodrome, course de lenteur à vélo, radio-crochet, chamboule-tout, etc...). Un chanteur de rue avec son orgue de barbarie vous chantera les vieilles chansons d'antan et un ballon captif, si le temps le permet, vous fera monter dans le ciel de Livry.

Si vous voulez manger avec nous le midi, des buvettes vous approvisionneront en frites, saucisses, sandwiches et boissons. Pour terminer la journée, on dansera sur la place, sous les marronniers.

Voici les horaires de toutes ces réjouissances :

— 10 à 18 heures : bourse aux vêtements; — 11 à 18 h : braderie et Musée du Vieux Livry; — 11 à 19 h : buvette place de l'église; — 14 à 17 h : jeux et baptême de l'air en ballon captif; — 15 à 18 h : chanteur de rue; — 16 à 17 h : radio-crochet sur la place; 18 à 20 h : bal.

Nous comptons sur vous tous pour que cette journée soit une réussite. Si vous désirez un renseignement à propos de cette fête ou si vous voulez proposer vos services, appelez M. Laviec, 068.61.55, ou M. Bailly, 068.75.75.

Ph. B.

TAXE D'HABITATION

Conformément aux engagements pris par le Gouvernement, les personnes veuves ou âgées de plus de 60 ans (au 1^{er} janvier 1982) peuvent être exonérées de la taxe d'habitation pour leur résidence principale si elles ne sont pas redevables de l'impôt sur le revenu (revenus de 1981) et si elles occupent cette habitation :

- soit seules ou avec leur conjoint;
- soit avec des personnes déclarées à charge au sens de l'impôt sur le revenu;
- soit avec d'autres personnes non imposables sur le revenu.

Le coût financier de cette mesure est pris en charge par l'Etat et n'entraîne aucune diminution des recettes fiscales de la commune.

ENVIRONNEMENT

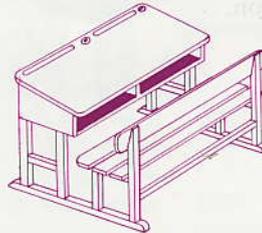
L'Association Intercommunale pour la Protection de la Nature et de l'Environnement a été créée en 1973 à l'initiative de personnes et d'élus municipaux des communes de Livry-sur-Seine — Maincy — Vaux-le-Pénil qui voulaient réagir contre les nuisances qui perturbent notre environnement (dépôts sauvages de déchets, bruits exagérés : usines, motos, etc.). Ils voulaient lutter contre une urbanisation incontrôlée qui réduit les terres cultivables et les espaces boisés.

Dans ce but l'Association a voulu sensibiliser le public sur les questions d'environnement par des expositions annuelles alternativement dans chaque commune. En particulier à Livry-sur-Seine il y a eu en 1975 les Champignons, en 1978 la Connaissance de la Forêt, en 1981 le Rôle des services départementaux dans la protection de l'environnement.

Pour lutter contre les dépôts sauvages, l'Association a organisé en 1974 un ramassage de métaux dont le produit a permis de planter les arbustes sur la façade de l'A.L.J.E.C. Cette année l'Association pense développer le ramassage sélectif des déchets récupérables et portera son effort pour obtenir une collecte régulière des papiers et cartons.

La municipalité de Livry, consciente de l'intérêt de l'Association, a délégué auprès de son conseil d'administration quatre conseillers municipaux : Mme Sergenton, MM. Charpentier, Jarry et Valembois. Les habitants de Livry pourront s'adresser à eux pour toute question d'intérêt général concernant l'environnement.

Suite à une information erronée parue dans le dernier Livry-Info, de nombreuses personnes nous ont demandé où était la décharge permettant de se défaire des gravats. Il n'y en a pas, mais nous rappelons que si vous avez des problèmes de gravats, la commune peut mettre à votre disposition une remorque dont le contenu sera ensuite utilisé pour empierrer les chemins dans le bois communal. Il est d'usage, dans ce cas, de faire un petit don à la Caisse des Ecoles ou au Bureau d'Aide Sociale. Tous renseignements en mairie. ■



DU COTE DES ECOLES

Encore une nouvelle rentrée d'effectuée !

Les enfants et les enseignants étaient tous au rendez-vous; les retrouvailles se sont déroulées dans la bonne humeur (à peine quelques pleurs chez les tout-petits) et la prise de contact avec le nouveau maître, à qui nous souhaitons la bienvenue, s'est bien passée; au restaurant scolaire Mme Lauverjon, "Mamie", était prête à régaler tout son petit monde.

Voilà un bon départ pour une année scolaire que nous souhaitons agréable et fructueuse pour tous.

Pour ce qui est des plus grands, l'agrandissement du collège de Vaux-le-Pénil est maintenant en très bonne voie : le contrat va être signé ces prochaines semaines avec la société Desse (qui a construit le groupe scolaire de la rue des Chanois) et la D.D.E. est désignée comme conducteur d'opération. Les travaux commenceront dans les premiers mois de l'année afin que les locaux (5 classes supplémentaires) soient utilisables pour la rentrée de septembre 1984.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution du chantier dans nos prochains bulletins.

C. O.

Les impôts locaux à Livry



Comme chaque année, la précédente municipalité vous avait communiqué, lors du vote du Budget primitif en mars, les évolutions des taxes d'imposition communales. Le présent article reprend donc ces informations; comme chacun a maintenant sa feuille d'imposition relative à la taxe d'habitation, il nous a semblé important de retracer ici les orientations fiscales définies par l'équipe précédente, et qui seront reconduites.

Depuis 1981, le Conseil municipal est seul à fixer les taux d'imposition communaux. Le Conseil général fixe, quant à lui, les taux départementaux. Les bases d'imposition sont maintenant revalorisées chaque année sur décision du Parlement. En 1983, les évolutions des bases ont été respectivement fixées à :

- + 13 % pour la taxe d'habitation,
- + 10 % pour le foncier non bâti,
- + 8 % pour le foncier bâti.

Les évolutions de la part communale des différentes taxes depuis 1980 sont les suivantes :

| Taxe | Taux 80 % | Taux 81 % | Taux 82 % | Taux 83 % | évolution % | | | | | |
|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|--------|--------|------------------|-------|-------|
| | | | | | bases revalorisées | | | bases inchangées | | |
| | | | | | 81 | 82 | 83 | 81 | 82 | 83 |
| habitation | 4,59 | 4,9 | 5,2 | 5,45 | + 16,75 | + 17,2 | + 18,6 | + 6,75 | + 6,2 | + 4,8 |
| foncier bâti | 17,2 | 16,2 | 15,5 | 15,5 | + 4,2 | + 6,6 | + 8 | - 5,8 | - 4,4 | 0 |
| foncier non bâti | 50,7 | 84 | 84 | 88,75 | + 75 | + 9 | + 16,2 | + 65,8 | 0 | + 5,6 |
| professionnelle | 15 | 15,5 | 15 | 15 | + 13,3 | - 3 | 0 | + 3,3 | - 3 | 0 |

Les sommes que vous êtes amenés à payer au percepteur tiennent évidemment compte de la revalorisation des bases; il en résulte donc une évolution de vos impôts de

- + 18,6 % pour la taxe d'habitation,
- + 8 % pour le foncier bâti,
- + 16,2 % pour le foncier non bâti,
- 0 % pour la taxe professionnelle.

La particularité de ces évolutions est la forte progression de la taxe d'habitation destinée :

- à poursuivre l'alignement de cette taxe sur le niveau atteint par les communes voisines;
- à compenser une perte de revenu de 25 % de la taxe professionnelle due à la disparition de certaines entreprises communales (restaurant du Domaine d'Artémis en particulier).

Le Conseil municipal a décidé de conserver les taux des taxes foncière bâtie et professionnelle à leur niveau de 1982 car ces taxes sont relativement élevées. Ainsi, il ne nous a pas été possible de compenser la perte de revenu de la taxe professionnelle par une augmentation de son taux, celui-ci étant déjà trop élevé par rapport aux communes voisines. La taxe foncière non bâtie a été augmentée dans une proportion relativement importante, mais elle ne s'applique qu'à des bases d'imposition très faibles (environ 40 F pour 1000 m²).

Les niveaux d'imposition ainsi définis nous ont permis d'établir un budget de progrès pour la commune et ceci malgré une importante perte de revenu de la taxe professionnelle. Il nous permettra de poursuivre les travaux de voirie engagés (rue des Chanois par exemple).

Les orientations ont été, comme les années précédentes, de réduire l'écart de nos impositions avec celles des communes voisines tout en maintenant un taux de taxe professionnelle qui ne soit pas dissuasif pour l'implantation de petites entreprises à Livry.

G. L.

Les prochains conseils municipaux auront lieu le 4 novembre et le 6 janvier 1984.

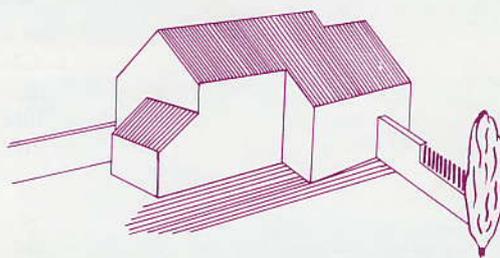
LA COLLECTE DU VERRE : ECONOMISER DE L'ENERGIE ET LUTTER CONTRE LE CANCER

Depuis la mi-septembre, la commune organise de manière permanente et au profit de la Ligue nationale contre le cancer une collecte de verre.

Un conteneur va être installé dans les prochains jours sur le parking derrière l'église. Il est indispensable que vous n'y déposiez qu'uniquement du verre d'emballage : bouteilles, flacons et pots en verre, en ayant soin de retirer capsules et couvercles, car ce verre récupéré sera refondu et servira à fabriquer de nouvelles bouteilles, et toute inclusion d'un éclat étranger quelconque rendrait ces bouteilles non seulement inutilisables, mais encore dangereuses.

La réussite de la collecte du verre dépend de vous.

Fréquemment, et ce malgré plusieurs interventions de la mairie auprès de sa direction, La République de Seine-et-Marne ne passe pas, ou passe la semaine suivante, lorsqu'il est trop tard, les informations que nous lui fournissons concernant la commune de Livry. Nous vous demandons de bien vouloir nous excuser pour cette absence, ou ce retard dans l'information, mais ils ne sont pas de notre fait.



CONSEILS EN URBANISME

Vous voulez agrandir votre maison, lui ajouter une annexe, réaliser une clôture, aménager des combles, faire des économies d'énergie. Autant de problèmes dont vous ne connaissez pas toutes les solutions.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne (C.A.U.E. 77) a été créé pour vous aider.

Il met **gratuitement** à votre disposition un architecte ou un spécialiste pour vous conseiller dans l'élaboration de votre projet en recherchant les meilleures solutions économiques. Son conseil est **désintéressé**, car le C.A.U.E. ne peut en aucun cas être maître d'œuvre, pas plus qu'il n'a de pouvoir de contrôle ou de décision.

Le C.A.U.E. 77 est une association sans but lucratif présidée par un élu et gérée par un conseil d'administration composé de représentants des collectivités locales, des administrations, des associations et des usagers. Il est financé par le Conseil général, le ministère de l'Urbanisme et du Logement, les cotisations de ses membres et des dons.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 404-30-62 et, pour gagner du temps, préparez un plan de situation, des photos de votre terrain ou de votre bâtiment, un certificat d'urbanisme s'il y a lieu.

POUR LES ENFANTS DEFICIENTS AUDITIFS

L'Ecole Intégrée Montaigu, avenue Georges-Pompidou, à Melun, est ouverte depuis le 10 janvier 1983 et s'adresse aux enfants et adolescents présentant un déficit auditif et ayant besoin de techniques particulières pour acquérir et utiliser le langage oral.

D'autre part, en janvier 1984 ouvrira le Centre de Soins de l'Éducation à Domicile qui permettra de soutenir orthophoniquement les enfants et adolescents jusqu'à vingt ans scolarisés dans tout groupe scolaire du département.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mme Lorenzo, directrice de l'Ecole Intégrée Montaigu, l'après-midi au 452 97 54.



KERMESSE SCOLAIRE ET MUSIQUE

Nous voudrions ici remercier toutes les personnes qui depuis trois ans déjà se démènent sans bruit ni tapage, d'octobre à juin, pour nous offrir chaque année au moment des grandes vacances la kermesse scolaire.

Grâce à ces personnes bénévoles et anonymes nos enfants vont bénéficier, de la grande section de Maternelle au CM2, d'un enseignement musical que nous espérons de grande qualité. Cette année les cours seront dispensés par un jeune professeur de flûte, Mlle Florence Fisch, en association avec les enseignants pour permettre un bon suivi pédagogique.

Souhaitons que la musique connaisse le même succès et la même réussite que la kermesse scolaire qui lui a donné vie.

H. S.

En bref

SEJOUR POUR PERSONNES AGEES

Deux centres de vacances sont susceptibles d'accueillir des personnes âgées, en dehors des vacances scolaires. L'un se trouve à Fillinges, en Haute-Savoie, et l'autre à Granès-Réalvilles, dans le Tarn-et-Garonne.

Toutes les précisions complémentaires peuvent être fournies en mairie, à la permanence du Bureau d'Aide Sociale, le lundi à partir de 15 heures.

Les élections des représentants aux conseils d'administration de la Sécurité Sociale se dérouleront le 19 octobre.

Afin de satisfaire à la demande de nombreuses personnes âgées, une permanence administrative sera assurée au Foyer-Résidence le dernier vendredi de chaque mois de 10 à 12 heures à partir du 30 septembre.

M. B. Petit, assistant parlementaire de M. Vivien, député, assurera une permanence en mairie de Livry tous les deux mois. La prochaine aura lieu le samedi 1^{er} octobre à partir de 10 h 30.

Vous pouvez également prendre rendez-vous en préfecture, au 060-76-36, pour rencontrer M. Alain Vivien lui-même.

La campagne de distillation pour 1983 se déroulera du 15 octobre 1983 au 15 mai 1984.

Le Centre départemental de lutte contre la pollution a effectué, les 13 avril et 1^{er} août 1983, des prélèvements de l'eau du robinet à Livry. Nous vous épargnerons le détail des examens bactériologiques et physico-chimiques, mais la conclusion du prélèvement indique : Eau de bonne qualité.

Le prochain ramassage des objets encombrants aura lieu le lundi 17 octobre.

Nous rappelons que les nouveaux habitants de Livry ainsi que les jeunes gens et jeunes filles atteignant leur majorité avant le 1^{er} mars 1984 sont invités à venir en mairie s'inscrire sur les listes électorales.

La mairie vend un photocopieur Rank Xerox avec meuble support : 5000 F. Avis aux amateurs.

Le bloc-notes...

Calendrier des vacances scolaires 1983-1984

| Toussaint | 11 Novembre | Noël | Février | Pâques | Été |
|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| du 27/10 soir au 03/11 matin | du 10/11 soir au 14/11 matin | du 22/12 soir au 04/01 matin | du 16/02 soir au 27/02 matin | du 31/03 midi au 16/04 matin | du 28/06 soir au 06/09 matin |

LA CHESNAIE

Chaque année, le 1^{er} dimanche d'octobre, notre foyer s'anime pour recevoir ses voisins, parents et amis. Cette aimable réunion annuelle nous est précieuse avant le passage plus difficile des soirées d'automne et d'hiver, pendant lesquelles nous avons moins d'occasions d'apprécier la beauté du village, des bois, de notre parc.

C'est pourquoi l'Association des Résidents, du Personnel et Amis de la Chesnaie vous invite à sa **fête annuelle** qui aura lieu le **dimanche 2 octobre** à partir de 14 h 30 au Foyer-Résidence. Jeux, stands, comptoirs, pâtisserie, buvette vous y attendront.

D'avance, à tous merci.

La Présidente

Programme du trimestre :

— anniversaires, à 15 h 30, les 28/10, 30/11 et 21/12.

— conférences de J. Raillard, à 15 h 30 le 12/10 : La Fontaine; le 14/12 : l'Aiglon.

— repas de l'A.R.P.A.C., à 19 h 30, le 4/11 et le 9/12 (les thèmes seront communiqués ultérieurement).

— exposition-vente, à 14 h 30, le 3/12.

TRICOT

A partir d'octobre, Mme Mayeux se propose d'animer des cours de tricot et crochet un soir par semaine à la Villa du Nil. Toutes les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec elle (épicerie de la place, 068.22.77) afin de déterminer le jour et de mettre au point les détails.

A.L.J.E.C.

A l'A.L.J.E.C., c'est la rentrée. Après le creux des mois d'été, les activités reprennent. Le court de tennis a connu une fréquentation épisodique pendant les vacances, mais maintenant les choses sérieuses commencent et le tableau d'occupation affiche presque complet. D'autre part, nous sommes en quête d'un professeur pour donner des cours aux jeunes, et aux autres.

Côté bâtiments, les congés ont été mis à profit pour repeindre le secrétariat et les sanitaires, ainsi que pour carrelé ces derniers. Le permis de construire pour l'agrandissement va enfin être déposé, et la nouvelle allée sera empierrée et terminée prochainement.

Dès septembre, une nouvelle section s'ouvre à l'A.L.J.E.C. : le **Hatha-Yoga**. Une vingtaine de personnes se sont inscrites pour suivre sous la houlette d'un professeur ces séances destinées à apprendre à se relaxer, à récupérer des agressions de la vie quotidienne.

Enfin, reprenez dès maintenant les dates des **Choucroutes** : **19 novembre** et **3 décembre**.

COLLECTE DE TEXTILES

Comme chaque année, l'Association des Paralysés de France organise une grande collecte de vêtements et de textiles usagés. Ce ramassage se fera le **samedi 22 octobre** grâce aux sacs vert et blanc que, comme à l'accoutumée, vous trouverez dans votre boîte aux lettres quelques jours auparavant. Afin qu'il n'y ait pas de confusion avec le ramassage des ordures ménagères nous vous demandons de bien vouloir ne sortir les sacs sur le trottoir qu'une fois les éboueurs passés. Les fonds recueillis grâce à cette opération permettent à l'Association de poursuivre son action en faveur des personnes handicapées physiques du département.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- 2 octobre : Fête de la Chesnaie
- 8 octobre : Banquet des Donneurs de sang
- 9 octobre : Confirmation
- 9 octobre : Grande journée braderie
- 4 novembre : Galerie de peinture La Chesnaie, exposition Germaine Defays
- 11 novembre : Banquet des Anciens Combattants
- 19 novembre : Choucroute A.L.J.E.C.
- 3 décembre : Choucroute A.L.J.E.C.
- 3 décembre : Expo-vente à la Chesnaie
- 11 décembre : Repas du B.A.S.
- 31 décembre : Réveillon A.L.J.E.C.

COMMUNIQUE

Le bar - tabac - journaux - épicerie l'Ermitage, place de l'église, informe son aimable clientèle qu'à dater du mercredi 7 septembre 1983, l'épicerie sera fermée les après-midi de 13 h 30 à 15 h 30 ainsi que le dimanche tout l'après-midi.

A PROPOS D'ARCHEOLOGIE

Les grands travaux modernes, ou des labours agricoles profonds, provoquent la destruction de vestiges archéologiques enfouis depuis des centaines ou des milliers d'années et dont l'étude permettrait de connaître un peu mieux le mode de vie de nos ancêtres.

Ces vestiges peuvent se présenter sous la forme d'outils, en pierre ou en métal, d'armes, de bijoux, de monnaies, de vases, d'ustensiles domestiques divers, de pierres portant des inscriptions, de fragments de statues, sarcophages, ossements, éléments d'architecture, etc.

La plupart de ces objets n'ont aucune valeur commerciale et ne sont précieux que par l'intérêt scientifique qu'ils présentent. En cas de découverte, vous devez laisser en place, prendre garde à ne rien détruire et prévenir la mairie qui avisera les services compétents pour assurer la sauvegarde, l'inventaire et l'analyse de ces vestiges. Et si l'archéologie vous passionne, si vous désirez participer à des fouilles, inscrivez-vous à un groupement archéologique.

Un chantier de fouilles est ouvert non loin de Livry, à l'abbaye du Lys à Dammarie. Si des associations ou groupements désirent le visiter, ils bénéficieront des explications détaillées de Mme Delabrouille, responsable du chantier depuis 1965, qui en 1 h 30 à 2 h, vous guidera parmi les siècles. On peut écrire pour prendre rendez-vous à Mme Delabrouille, 234, rue Jules-Ferry, 77190 Dammarie-les-Lys.

TELEPHONES UTILES

- Police-Secours : 17 ou 439.95.13
- Pompiers : 18 ou 439.50.62
- SAMU : 437.10.11
- Centre anti-poisons : 205.63.29

Composition et impression
ICN PUBLICIVIT 543.38.20

Scans Cl.Pestourie.